

COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL
Du 16 NOVEMBRE 2023

Membres présents : Jacques FORTIN – Patrice DELABORDE – Claude RAGUENET - Mickaël ARNOULD - Stéphane GEORGE- GRANDJEAN Pierre-BERTON Jimmy

Excusés : HEITZMANN Franck donne son pouvoir à Stéphane GEORGE
Fabrice CHAMPION donne son pouvoir à Mr Jacques FORTIN

Absents : Amélie JACQUEMIN

Secrétaire de séance : Stéphane GEORGE

Ouverture de la séance à 19h00

Le Conseil Municipal adopte, le compte-rendu de la séance en date du 19 octobre 2023.

1- DECISION MODIFICATIVE POUR LES AMORTISSEMENTS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder à des ajustements de crédits sur le budget 2023 en section de fonctionnement et d'investissement pour un montant de 389€

Le Conseil après en avoir délibéré

ADOpte à l'unanimité et décide de procéder aux virements de crédits.

2- DELIBERATION SUITE AU DEVIS POUR TRAVAUX DE TOITURE
POUR L'AVANCEE DE LA SALLE DES FETES ET DU GARAGE DU
LOGEMENT COMMUNAL

Mr le Maire expose au Conseil Municipal les trois devis reçus en Mairie soit
Sarl LARDIN-BUTEUX pour un montant TTC de 17 023.21€
Eurl LUGNIER MATHIEU pour un montant TTC de 13 040.12€
Artisan PACHE pour un montant TTC de 13 810.50€

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré

Décide à l'unanimité d'accepter le devis de Eurl LUGNIER MATHIEU pour un montant TTC de 13 040.12€

3- FEUX RECOMPENSES SUR L'AVENUE DE L'EUROPE

Mr le Maire expose au Conseil Municipal le devis reçu en Mairie de la société WORLDPLAS SIGNALISATION pour un montant de 13 733.51€ TTC

Le Conseil décide d'accepter la réalisation de feux récompenses sur l'avenue de l'Europe par contre il demande à Mr le Maire de réactualiser le devis avec l'alimentation par panneaux solaires.

4- NOEL 2024

Mr le Maire expose au Conseil Municipal le devis reçu en Mairie de la société VALETTE pour un montant de 1700€ TTC pour les colis de Noël

Le Conseil décide à l'unanimité d'accepter le devis.

Mr le Maire informe que nous avons reçu une publicité de Mr Gérard Marcy accordéoniste et il serait disponible pour la manifestation de Noël.

Le conseil préférerait un autre prestataire mais vu la date accepte l'accordéoniste avec la chanteuse

Fin de séance 19H50

Mr le Maire
Jacques FORTIN

